

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 2 mai 2016 à 20h00 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté et madame Josiane Perron

Monsieur Stéphane Robidas est absent et a motivé son absence.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h00.

2016-05-070 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1. Ouverture de l'assemblée**
- 2. Constatation de régularité et de quorum**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ***
- 4. Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 4 avril 2016 *
- 5. 1ere période de question du public**
- 6. Correspondance ***
 - 6.1. MTQ PAERRL – Obtention de la subvention annuelle de 9090\$
 - 6.2. Hydro-Québec Acceptation de l'Option d'achat pour le parc de l'Énergie
 - 6.3. Ministère de l'éduc. Journée nationale du sport et de l'activité physique
- 7. Finance**
 - 7.1. Dépôt semestriel des États comparatifs du 1er janvier au 31 mars 2016
 - 7.2. Autorisation des comptes *
- 8. Règlementation**
 - 8.1. 2016-03 – Adoption du second projet de règlement modifiant le règ. de zonage *
 - 8.2. 2016-04 – Adoption du règlement dans le but de soustraire la responsabilité de la municipalité à l'application du code du bâtiment *
 - 8.3. 2016-05 – Adoption du second projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme *
 - 8.4. 2016-06 – Avis de motion Règlement modifiant le règlement 2016-02 Coût de licences et permis *
 - 8.5. 2016-07 – Règlement modifiant le règlement no 2009-7 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1
 - 8.6. 2016-10 – Avis de motion Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'intégrer la disposition tenant compte des vents dominants et autorisant des activités industrielles artisanales dans la zone ID-6 *
 - 8.7. 2016-10 – Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage afin d'intégrer la disposition tenant compte des vents dominants et autorisant des activités industrielles artisanales dans la zone ID-6 *
- 9. Administration**
 - 9.1. Politique de gestion des employés *
 - 9.2. Emplois d'été – Éco-conseillé et employé étudiant *
- 10. Loisirs (s/o)**
- 11. Urbanisme**
 - 11.1. Rapport du mois d'avril de l'inspectrice en bâtiment, environnement et agraire
 - 11.2. Dérogation mineure – Lot chemin Goshen *
 - 11.3. CPTAQ – Modification de résolution pour le lot 5 685 234 *

12. Voirie

- 12.1. Plan d'intervention en infrastructure routières locales
- 12.2. Adjudication – Contrat de fauchage *
- 12.3. Adjudication – Contrat de débroussaillage *
- 12.4. Adjudication – Contrat de nivelage *
- 12.5. Réparation des vannes d'égout pour la Route 249 *

13. Affaires nouvelles et suivi

- 13.1. 3e journée d'analyse de l'eau potable - 28 mai *
- 13.2. Nomination des personnes autorisées à délivrer des constats d'infraction *
- 13.3. Croix-Rouge – Renouvellement de l'entente *
- 13.4. Croix-Rouge – Demande de contribution annuelle *
- 13.5. Festival du papier – Demande de commandite - 8 au 10 juillet 2016 *
- 13.6. COGECO – Paiement du versement final dans le cadre de la demande du Pacte rural *
- 13.7. Journal l'Étincelle – Semaine de la municipalité *
- 13.8. Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie *
- 13.9. Réservation des chambres pour le congrès de la FQM en septembre 2016 *

14. Rapport des Comités

- 14.1. Régie Incendie
- 14.2. Loisirs
- 14.3. Environnement
- 14.4. Trans-Appel
- 14.5. Urbanisme
- 14.6. Maire

15. 2e période de question du public

16. Levée de l'assemblée

2016-05-071 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 AVRIL 2016

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Remercie la municipalité d'avoir réparé les trous dans le rang 11, qu'il avait mentionné lors de la dernière assemblée.

M. Philippe Laplante

- Demande ce qu'est la machine installée dans un poteau électrique sur le chemin Goshen.

M. Richard Maurice

- S'informe à savoir si les gros camions ont autorisation de circuler dans le chemin Goshen.

M. Yvan Bruneau

- Demande s'il y aurait une possibilité d'installer un panneau de « freins Jacob » après la voie ferrée sur la route 143.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par

le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

7. FINANCE

DÉPÔT SEMESTRIEL DES ÉTATS COMPARATIFS DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2016

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt semestriel des États comparatifs du 1er janvier au 31 mars 2016.

2016-05-072 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté et appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016 représentent un total net de 15 085,88\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS D'AVRIL 2016

Chèques émis (du 5 avril 2016 au 2 mai 2016)

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600197 (C)	5394		2016-04-07	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	74,79 \$
201600198 (C)	5395		2016-04-07	894	PITNEY BOWES	51,57 \$
201600199 (C)			2016-04-07	4	Bell Canada	184,45 \$
201600200 (C)			2016-04-07	28	HYDRO-QUEBEC	710,23 \$
201600201 (C)			2016-04-14	28	HYDRO-QUEBEC	175,06 \$
201600202 (I)	5396		2016-04-14	990	BROUSSEAU, JULIE	73,28 \$
201600203 (C)	5397		2016-04-14	541	COMBEQ	632,36 \$
201600204 (I)			2016-04-22	964	TELUS	93,82 \$
201600205 (I)			2016-04-22	723	AXION	132,11 \$
201600206 (I)			2016-04-28	28	HYDRO-QUEBEC	1 335,64 \$
201600238 (I)			2016-04-30	68	RECEVEUR GENERAL	1 644,25 \$
201600239 (I)			2016-04-30	67	MINISTRE DU REVENU	4 145,01 \$
201600240 (I)			2016-04-30	745	FIDUCIE DESJARDINS	1 322,87 \$
201600241 (I)	5429		2016-04-30	8	Retraite QUÉBEC	429,30 \$

Total des chèques

11 004,74 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 2 MAI 2016

Chèques émis

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600207 (I)	5398		2016-05-03	14	COOP DES CANTONS	921,34 \$
201600208 (I)	5399		2016-05-03	35	LOCATION WINDSOR INC.	166,12 \$
201600209 (I)	5400		2016-05-03	40	MONTY SYLVESTRE, Cons. Juridique Inc	168,78 \$
201600210 (I)	5401		2016-05-03	41	MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS	2 715,47 \$
201600211 (I)	5402		2016-05-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	62,26 \$
201600212 (I)	5403		2016-05-03	89	RAYMOND, CHABOT, GRANT THORNTON	6 974,10 \$
201600213 (I)	5404		2016-05-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	82,32 \$
201600214 (I)	5405		2016-05-03	477	FREDETTE NOVA	50,00 \$
201600215 (I)	5406		2016-05-03	494	VISA DESJARDINS	140,70 \$
201600216 (I)	5407		2016-05-03	517	PAROISSE ST-PHILIPPE	2 500,00 \$
201600217 (I)	5408		2016-05-03	529	LA CROIX-ROUGE CANADIENNE	250,24 \$
201600218 (I)	5409		2016-05-03	589	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	100,00 \$

201600219 (I)	5410	2016-05-03	677	MAURICE RICHARD	316,56 \$
201600220 (I)	5411	2016-05-03	678	SANI ESTRIE INC	9 067,34 \$
201600221 (I)	5412	2016-05-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	188,28 \$
201600222 (I)	5413	2016-05-03	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	380,77 \$
201600223 (I)	5414	2016-05-03	794	TECH-NIC RÉSEAU CONSEIL	117,77 \$
201600224 (I)	5415	2016-05-03	795	BÉRARD CAROLE	1 025,00 \$
201600225 (I)	5416	2016-05-03	850	LEMAY MARIE-JOSÉE	969,00 \$
201600226 (I)	5417	2016-05-03	858	LOCATION D'AUTO BEAUDOIN	257,25 \$
201600227 (I)	5418	2016-05-03	876	SINTO INC	136,82 \$
201600228 (I)	5419	2016-05-03	887	EXCAVATION MICHEL MARCOTTE	210,79 \$
201600229 (I)	5420	2016-05-03	899	TREMBLAY JEAN-LUC	50,00 \$
201600230 (I)	5421	2016-05-03	907	DO-MAR ÉLECTRIQUE INC.	254,37 \$
201600231 (I)	5422	2016-05-03	908	DENIS VIGNEAULT	147,55 \$
201600232 (I)	5423	2016-05-03	929	Atelier Lavoie 9246-2720 QUEBEC IN	1 015,00 \$
201600233 (I)	5424	2016-05-03	950	GARY DACRES ENR	291,95 \$
201600234 (I)	5425	2016-05-03	1086	ANDRÉ MAURICE plomberie chauffage	673,60 \$
201600235 (I)	5426	2016-05-03	1109	Les équip.de bureau BOB POULIOT Inc	154,22 \$
201600236 (I)	5427	2016-05-03	1113	TERRAQUAVI Environnement & géosynt.	260,78 \$
201600237 (I)	5428	2016-05-03	1170	LES REMORQUES LAROCHE	4 641,49 \$
201600242 (I)	5430	2016-05-03	427	JLD - LAGUÉ	209,40 \$
201600243 (I)	5431	2016-05-03	1168	COGECO	7 500,00 \$

Total des chèques

41 999,27 \$

8. RÉGLEMENTATION

2016-05-073 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 2016-03 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2004-6 DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 2 mai 2016 dernier sur le PREMIER projet de règlement no. 2016-03;

ATTENDU QUE la municipalité doit, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, adopter un second projet afin de poursuivre la démarche de modification du règlement de zonage;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

- d'adopter par la présente le SECOND projet de règlement numéro 2016-03 conformément à l'article 128 de la Loi.

2016-05-074 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-04 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2004-8 DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de construction et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Gilles Perron appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité :

Que soit adopté le règlement numéro 2016-04, conformément aux dispositions de l'article 135 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2016-05-075 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-05 VISANT À MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LE PLAN D'URBANISME NO 2004-5

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement sur le plan d'urbanisme et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 109 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu unanimement :

- Que soit adopté le règlement numéro 2016-05, conformément aux dispositions de l'article 109.5 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

2016-05-076 AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT 2016-06, RÈGLEMENT PRÉVOYANT LES COÛTS DE LICENCES ET PERMIS POUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT 2016-1 DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI ET MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-2.

Avis de motion est donné par le conseiller Gilles Perron que lors de la séance régulière du mois de juin, les membres du conseil adopteront le règlement 2016-06 prévoyant les coûts de licences et permis pour l'application du règlement 2016-01 règlement général uniformisé de la Municipalité de Val-Joli et modifiant le règlement 2016-02. Tous les membres du conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

2016-05-077 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-07 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2009-7 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Que le conseil décrète ce qui suit :

1. L'article 2 du règlement no 2009-7 est remplacé par le suivant :

À compter du 1^{er} août 2016 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

2. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité de modifier le règlement 2009-7 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

2016-05-078 2016-10 – AVIS DE MOTION RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INTÉGRER LA DISPOSITION TENANT COMPTE DES VENTS DOMINANTS ET AUTORISANT DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ARTISANALES DANS LA ZONE ID-6

Monsieur Sylvain Côté donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption, le règlement numéro 2016-10 modifiant le règlement de zonage 2004-6 dans le but :

- D'intégrer une disposition tenant compte les vents dominants d'été pour le calcul des distances séparatrices relatives aux installations d'élevage;
- D'autoriser les activités industrielles artisanales dans la zone ID-6.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil.

2016-05-079 2016-10 – PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'INTÉGRER LA DISPOSITION TENANT COMPTE DES VENTS DOMINANTS ET AUTORISANT DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ARTISANALES DANS LA ZONE ID-6

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU QUE pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité :

- d'adopter par la présente le PREMIER projet de règlement numéro 2016-10 conformément à l'article 124 de la Loi;
- de fixer au 6 juin 2016, à 19h30, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra, à la salle du conseil, sur le PREMIER projet de règlement.

9. ADMINISTRATION

2016-05-080 POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité;

D'adopter la nouvelle politique de gestion des ressources humaines tel que discuté en réunion de travail le 18 avril 2016, valide rétroactivement du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer ladite politique de gestion des ressources humaines.

2016-05-081 EMPLOIS D'ÉTÉ – ÉCO-CONSEILLER ET EMPLOYÉ ÉTUDIANT

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser les membres du comité des ressources humaines à rencontrer les jeunes intéressés par les postes d'emplois d'été et de procéder au choix et à leur embauche.

10. LOISIRS (S/O)

11. URBANISME

RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE

La directrice générale résume les activités de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois d'avril 2016.

	2015	2016
Nombre de permis pour avril	10	6
Valeur	120 700\$	20 050\$
Nouvelle construction de maison	0	0
Permis de lotissement	0	0

2016-05-082 DÉROGATION MINEURE – LOT 3 677 917, 565 CHEMIN GOSHEN

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une demande du propriétaire de la résidence,

suite à la rédaction du certificat de localisation pour permettre la vente;

ATTENDU QUE la marge latérale est de 3 mètres selon le règlement de zonage no 2004-6 et que le certificat de localisation situe le garage à 2,52 mètres de la ligne de lot;

ATTENDU QUE la demande a été présentée au Comité consultatif d'urbanisme et que l'option d'achat d'une bande de 0,48 mètres a été discuté et non retenue;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'autoriser la dérogation mineure pour permettre la vente du lot 3 677 917.

2016-05-083 DEMANDE DE CPTAQ LOT 5 685 234, RANG 10 - CORRECTION DE SUPERFICIE

ATTENDU QUE le potentiel des sols agricole du secteur est de : 3-6 F / 4-4 FT.

ATTENDU QUE le chemin visé par la demande est déjà existant et utilisé.

ATTENDU QUE l'utilisation actuelle est déjà celle d'un chemin de ferme.

ATTENDU QUE la demande consiste en un droit de passage sur une partie du chemin pour une superficie de 626,8m².

ATTENDU QU' il n'y a aucun changement à l'usage présent.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la demande du lot 5 685 234 à la CPTAQ.

12. VOIRIE

PLAN D'INTERVENTION EN INFRASTRUCTURES ROUTIÈRE LOCALES

Le maire décrit le programme de subvention PIRRL chapeauté par la MRC et à travers lequel nous pourrions bénéficier d'une subvention de 75% des coûts pour la réfection d'une partie du rang 10 et du rang 11.

2016-05-084 ADJUDICATION – CONTRAT DE FAUCHAGE

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de fauchage de foin et d'aviser par écrit **Marc Morin** que sa soumission a été retenue pour l'année 2016.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

Compagnies

- Philippe Berthellette 80\$/hr
- Marc Morin 27\$/km double
- GSL 27S/km double

2016-05-085 ADJUDICATION – CONTRAT DE DÉBROUSSAILLAGE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat de débroussaillage et d'aviser par écrit **GSL** que

- sa soumission a été retenue pour l'année 2016;
- la municipalité veut obtenir une confirmation écrite de GSL, avant le 1^{er} juin 2016, que les travaux seront effectués durant les mois de septembre ou octobre 2016 sinon la municipalité pourrait donner le contrat à Philippe Berthelette.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

Compagnies

- Philippe Berthelette 100\$/hr
- GAL (demandé)
- GSL 100\$/hr

2015-05-086 ADJUDICATION – CONTRAT DE NIVELAGE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter la recommandation du responsable de voirie en ce qui a trait au service de nivelage et d'aviser par écrit **Jean-Pierre Carpentier** que sa soumission a été retenue pour l'année 2016.

Les prix, des soumissionnaires conformes étant :

Compagnies

- GG Laroche 125\$/hr
- Jean-Pierre Carpentier 99\$/hr

RÉPARATION DES VANNES D'ÉGOUT POUR LA ROUTE 249

Le point est reporté à une prochaine assemblée afin de permettre au responsable de voirie de demander des prix aux entreprises locales soit EDB et GMCA.

13. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVIS

2016-05-087 3^E JOURNÉE ANNUELLE D'ÉCHANTILLONNAGE DE L'EAU POTABLE – 21 MAI 2016

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'importance de l'analyse de la qualité de l'eau provenant des puits privés;

ATTENDU QUE la campagne annuelle est maintenant jumelée à la Journée de l'arbre et que des activités d'informations axées sur l'environnement y seront aussi offertes;

ATTENDU QUE la municipalité a communiqué avec la firme Environex, anciennement Laboratoires d'analyse SM pour organiser les détails de la journée d'échantillonnage 2016 et a appris qu'il était impossible de faire les tests d'eau lors de la journée de l'arbre puisque la longue fin de semaine rends l'analyse dans les 24 heures suivant l'échantillonnage impossible;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faciliter les démarches pour le citoyen et lui permettre de bénéficier d'un prix de groupe;

ATTENDU QUE chaque citoyen pourra choisir parmi 5 tests possibles, à 20\$ chacun plus les taxes et devra défrayer les frais reliés à chacun des tests sélectionnés;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité de déplacer la 3^e journée annuelle d'échantillonnage de l'eau potable au 28 mai.

2016-05-088 NOMINATION DES PERSONNES AUTORISÉES À DÉLIVRER DES CONSTATS D'INFRACTION

ATTENDU QU' en vertu des dispositions du Code de procédure pénale, et pour assurer efficacement et légalement ses poursuites pénales devant la cour municipale de la MRC du Val-Saint-François, il y a lieu de prévoir la nomination des personnes autorisées à délivrer, au nom de la municipalité de Val-Joli des constats d'infraction;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité :

QUE les personnes occupant les fonctions ci-après désignées sont autorisées à délivrer les constats d'infraction pour l'application de tous les règlements municipaux de la Municipalité de Val-Joli qui relèvent de leur compétence respective et pour toute loi ou règlement adopté par toute autorité compétente municipale, provinciale ou autre et qu'elle pourrait être appelée à l'appliquer :

- Directrice générale et secrétaire-trésorière
- Directeur du service incendie
- Chef des opérations du service incendie
- Préventionniste du service incendie
- Personne désignée par l'acte de désignation d'une personne pour exercer les fonctions prévues aux articles 35 et suivants de la loi sur les compétences municipales (LQ chapitre 6)
- Inspectrice en bâtiment, environnement et agraire
-
- Responsable de la voirie
- Employé de voirie
- Personne responsable de la Société protectrice des animaux de l'Estrie

QUE le procureur de la Municipalité de Val-Joli, tel que désigné, est autorisé à pour ce faire par le conseil.

D'autoriser tous les membres de la Sûreté du Québec à délivrer au nom de la Municipalité de Val-Joli, un constat d'infraction pour toute infraction.

2016-05-089 CROIX-ROUGE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser Julie Brousseau directrice générale et secrétaire trésorière et le maire Monsieur Rolland Camiré à signer le renouvellement de l'entente «Services aux sinistrés» avec la Croix-Rouge pour une période de trois ans, au nom de la municipalité de Val-Joli.

2016-05-090 CROIX-ROUGE – DEMANDE DE CONTRIBUTION ANNUELLE

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de payer la contribution annuelle de 0.16\$ per Capita pour une population de 1564 citoyens, au montant total de 250,24\$ couvrant la première année de l'entente de trois ans, pour les services aux sinistrés.

2016-05-091 FESTIVAL DU PAPIER – DEMANDE DE COMMANDITE 8 AU 10 JUILLET 2016

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande De commandite pour l'Édition 2016 du Festival du papier qui aura lieu du 8 au 10 juillet;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite réitérer son appui à cette activité qui représente bien la région en présentant une des activités avec un don de 500\$, tel que prévu au budget 2016;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité d'appuyer les organisateurs du Festival du papier en commanditant la présentation à la carte d'une activité au montant de 500\$ pour l'Édition 2016.

2016-05-092 COGECO – PAIEMENT DU VERSEMENT FINAL DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DU PACTE RURAL

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande provenant de représentants des citoyens du Rang 12 afin de les soutenir dans leur demande pour voir le service Internet de COGECO se prolonger dans le rang 12;

ATTENDU QUE la Municipalité avait appuyé le projet par une demande au Pacte rural et a déjà fait un premier versement de 7500\$;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité de faire le second et dernier paiement, tel qu'inscrit au contrat avec COGECO.

2016-05-093 JOURNAL L'ÉTINCELLE – SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE le Journal l'Étincelle présentera un cahier spécial dans le cadre de la Semaine de la municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite participer à ce cahier spécial avec une publication à 199\$;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité d'aviser le Journal l'Étincelle de l'intérêt de la municipalité à faire partie de ce cahier spécial de la Semaine de la Municipalité avec une publication à 199\$.

MODIFICATION À L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES INCENDIES DE LA RÉGION DE WINDSOR

Ce point est remis à la réunion du 6 juin prochain afin de permettre aux membres du conseil d'obtenir des explications auprès de la Régie incendie, sur certains points modifiés à l'entente.

2016-05-094 RÉSERVATION DES CHAMBRES POUR LE CONGRÈS FQM – SEPTEMBRE 2016

ATTENDU QUE 3 membres du conseil assisteront au Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités à la fin septembre, dont le maire;

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François fait un regroupement de réservation de chambre;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à l'unanimité, de réserver 3 chambres, 2 nuits, au Palace Royale de Québec pour chacun des 3 participants inscrits au Congrès 2016.

RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Suivi de la TECQ, y aura t'il l'aqueduc dans la programmation?
- Demande s'il est possible de vérifier ce que font les employés de voirie et qui est le patron de ses employés.

M. Yvan Bruneau

- S'interroge sur la présence de véhicules de voirie et de déneigement sur une propriété de la route 143.

Mme Caroline Logan

- Souhaite connaître le moment où il lui sera possible de se brancher aux égouts municipaux et si nous avons prévu de faire les réparations nécessaires avant son branchement

M. Éric Sundborg

- Se questionne sur les chances que l'aqueduc ne soit pas implanté vers le rang 10.

M. Michel Maurice

- Explique qu'il est décevant de voir que le gouvernement permet les subventions pour les systèmes d'égout et d'aqueduc mais peu ou pas d'aide pour les citoyens qui doivent voir à l'installation ou l'entretien de leurs puits et installations septiques.

M. Mario St-Pierre

- Revient sur le fait que l'installation du réseau d'égout de la route 249 et du rang 10 a été imposée aux citoyens de la route 249 il y a plusieurs années et exprime son désaccord face aux articles du Code Civil du Québec quant à l'obligation de paiement lorsqu'un service passe devant les résidences. Une discussion animée aux propos vindicatifs s'en suit.

M. Gilles Perron, conseiller, s'excuse aux citoyens d'avoir haussé le ton et pour l'image que cette discussion a pu donner du conseil municipal de la municipalité de Val-Joli.

M. Michel Maurice

- S'informe à savoir si la municipalité avait mis le parc de l'Énergie à vendre préalablement à sa vente à Hydro-Québec.

M. Yvan Bruneau

- Soulève le fait important que l'Antiquaire qui se trouve sur le route 143 ne possède plus d'espace de stationnement et que cela oblige les clients à stationner le long de la route et rend la circulation difficile et dangereuse.

Mme Caroline Logan

- Demande à connaître le moment où les permis de feu seront émis par la Régie incendie et à savoir s'il est permis de faire un feu dans un foyer avec couverture en grillage et ce sans permis.

M. Richard Maurice

- Souhaite connaître le fonctionnement exact d'une demande de permis de feu.
- Tient à porter à l'attention du conseil que les véhicules quad vont bientôt recommencer à circuler sous les lignes électriques et passer par le rang 11 en endommageant le chemin en gravier.

M. Philippe Laplante

- Souhaite savoir, pour faire suite à la discussion sur les feux sans permis, si le 9-1-1 prend en note le nom de la personne qui fait l'appel pour indiquer un potentiel feu.

M. Éric Sundborg

- Demande la permission aux membres du conseil d'aller directement discuter avec la Ville de Windsor au sujet de sa demande de raccordement qui avait été transmise à la Ville de Windsor concernant son projet domiciliaire près du quartier Saint-Gabriel.

2016-05-095 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 22h07.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 6 juin 2016 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Julie Brousseau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 3 mai 2016

Rolland Camiré, maire

